

## Fiche d'Inscription : fiche familiale

**Responsable famille :**

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ date de naissance \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

e-mail important : \_\_\_\_\_

CCDB  Hors CCDB

### Inscription(s) au(x) cours

Inscriptions	Nom / Prénom	Date de naissance	Instrument et / ou Atelier	Professeur	Tarif annuel appliqué
1°					
2°					
3°					
4°					

copie avis d'imposition fourni *(sans ce document le tarif le plus élevé sera appliqué)*

Calcul du coefficient familial : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 12 =

Tranche : T3  T4  T5  T6  T7

*(Revenu fiscal de référence / nb de parts / 12 mois)*

<b>Cotisation familiale annuelle à ajouter au premier chèque</b>	<b>20 €</b>
<b>Inscriptions</b>	
<b>TOTAL ANNEE.....</b>	
Je souhaite verser un don au CAEM* <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Pour l'enveloppe QF <input type="checkbox"/> Pour l'enveloppe bourse <input type="checkbox"/> pour parrainer un élève * Ouvrant droit à réduction fiscale	<b>Votre don :</b> (A faire sur un chèque séparé)

<b>MODE DE REGLEMENT</b>	<input type="checkbox"/> CHEQUE <input type="checkbox"/> prélèvement automatique (SEPA) <input type="checkbox"/> Virement <input type="checkbox"/> ANCV / TOP DEP
--------------------------	---

Date et Signature du responsable

*Rappel : L'inscription à une activité est ANNUELLE.  
 L'abandon à un cours ne donnera lieu à aucun remboursement  
 sauf cas de force majeure : maladie, déménagement... (Cf règlement intérieur)*

## INSCRIPTION 2019-2020

### AUTORISATIONS ET DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_

Pour mes enfants : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

#### DECLARE :

- Avoir pris connaissance des frais de scolarité pour moi et/ou mon (mes) enfant(s)
- Avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'école de musique (disponible sur notre site, au secrétariat ou affiché dans le hall du CAEM)

#### PRENDS NOTE QUE :

- En l'absence de l'avis d'imposition, le QF T7 (le plus élevé) sera automatiquement appliqué
- Les inscriptions sont prises pour l'année scolaire entière, soit de septembre à juin
- Les élèves doivent acquitter l'intégralité des frais de scolarité annuels lors de l'inscription ainsi que l'adhésion de 20€ à l'association. Pour faciliter le paiement aux familles cette somme peut être recouvrée en 3 fois (octobre/janvier/avril) ou en 9 fois uniquement par prélèvement automatique via un formulaire SEPA.
- Sauf cas de force majeure (voir le règlement intérieur) le montant des frais de scolarité reste acquis, même si l'élève cesse de fréquenter les cours.
- Les enfants mineurs demeurent sous la responsabilité des parents tant que ceux-ci n'ont pas constaté la présence du professeur.
- Les trimestres des cours sont : 1<sup>er</sup> trimestre du 16 septembre au 13 décembre / 2<sup>eme</sup> trimestre du 16 décembre au 27 mars / 3<sup>ème</sup> trimestre du 30 mars au 26 juin.

#### AUTORISE :

Le CAEM à prendre et à diffuser (site, page Facebook, communiqués de presse, gazette...) des photos ou autres supports vidéo de l'élève :  OUI  NON

Date :

Signature :

**FICHE DE VOEUX POUR LES ATELIERS GRATUITS « AU CHOIX »**

*Uniquement pour les enfants inscrits en cours individuels ou en micro-collectifs*

NOM :

PRENOM :

AGE :

TEL :

MAIL :

INSTRUMENT :

PROFESSEUR :

NIVEAU :

**POSSIBILITE D'INTEGRER UN ATELIER JEUNES (Numérotez les ateliers par ordre de préférence)**

EXPLORATION MUSICALE - DIEULEFIT (6-11 ans) – Lundi 17h15 – *Jean Thévin/Solveig Gernert/Didier Alix*

LE LABO MUSICAL (collégiens) – *Solveig Gernert/ Séverine Deloof*

ATELIER COLLECTIF « POP-ROCK » (collégiens) – vendredi 17h-18h – *Jean Thévin*

**OU POSSIBILITE D'INTEGRER UN ATELIER COLLECTIF ADO-ADULTES (Numérotez les ateliers par ordre de préférence)**

ORCHESTRE (à partir de 11 ans- 2 ans de pratique instrumentale) – mardi 18h – *Solveig Gernert*

ATELIER MUSIQUE KLEZMER (à partir de 10 ans – 3 ans de pratique instrumentale) – jeudi 18h30 *Laurence Girard*

FANFARE FACILE (à partir de 15 ans – 2-3 ans de pratique) – ? – *Jean Thévin*

MUSIQUE DE CHAMBRE (à partir de 14 ans – 5 ans de pratique instrumentale) – lundi 18h30 - *Solveig Gernert*

*Une réponse vous sera donnée à partir de fin septembre*